

Séance du Conseil de Ville du 30 janvier 2023
Préavis du Conseil communal sur les postulats et motions
 (art. 39 al. 3 du Règlement du Conseil de Ville)

Développement de la motion

5.13/22

« Utilisation du langage simplifié dans les messages du Conseil de Ville au Corps électoral »

Céline Robert-Charrue Linder, Alternative de Gauche

But visé

- Remplacer ou compléter le chapitre « L'essentiel en bref » des messages au Corps électoral, ce qui permettra à chaque citoyen.ne delémontain.e de comprendre les enjeux mis en votation et d'exercer son droit de vote en toute connaissance de cause.

Préavis du Conseil communal

Acceptée

Refusé

Transformé en postulat

Motifs

Conscient du problème soulevé dans le cadre de cette intervention parlementaire, le Conseil communal accepte la motion susmentionnée.

L'Exécutif est en effet convaincu qu'il appartient aux Autorités communales de mettre tout en œuvre pour favoriser la compréhension des textes des messages au Corps électoral afin que les enjeux en lien avec les votations soient bien compris de toutes et tous.

A cette fin, l'Exécutif rappelle que tous les messages au Corps électoral comprennent, en introduction des messages, un premier paragraphe intitulé « L'essentiel en bref » visant à favoriser la compréhension des messages explicatifs en lien avec les votations communales. Les retours parvenus à l'Exécutif à ce sujet sont positifs et une amélioration dans le sens demandé sera certainement appréciée.

Comme cela est suggéré dans le cadre de la motion, le texte du préambule sera rédigé en FALC (Français facile à lire et à comprendre) et les services de l'Administration communale seront invités à donner suite, en appliquant les règles ad hoc, sur la base des règles européennes FALC, sous contrôle du Service de la communication.

- Utilisez des mots faciles à comprendre c'est-à-dire des mots que les gens connaissent bien.
- Utilisez des exemples pour expliquer les choses. Essayez d'utiliser des exemples de la vie de tous les jours que les gens comprennent facilement.
- Utilisez le même mot pour parler de la même chose dans tout le document.
- N'utilisez pas des idées difficiles comme des métaphores. Une métaphore est une phrase qui ne veut pas vraiment dire ce qui est écrit. « Il pleut des cordes » est un exemple de métaphore.
- N'utilisez pas de mots d'une langue étrangère, sauf s'ils sont très connus comme le mot anglais « hamburger » en français par exemple.
- Evitez d'utiliser des initiales. Utilisez le mot en entier lorsque vous le pouvez. Les initiales sont les premières lettres de chaque mot. Expliquez les initiales si vous devez en utiliser. Par exemple, si vous écrivez « UE », expliquez que cela signifie « l'Union Européenne ».
- Les pourcentages (63%) et les grands nombres (1 758 625) sont difficiles à comprendre. Essayez de ne pas utiliser de pourcentages ni de grands nombres. Utilisez à la place des mots comme « peu de », « beaucoup de » pour expliquer ce que vous voulez dire.
- Faites toujours des phrases courtes.
- Parlez directement aux gens. Utilisez des mots comme « vous ».
- Utilisez des phrases positives plutôt que des phrases négatives quand vous le pouvez. Par exemple, dites « Vous devriez rester jusqu'à la fin de la réunion » plutôt que « Vous ne devriez pas partir avant la fin de la réunion ».
- Utilisez des phrases actives plutôt que des phrases passives quand vous le pouvez. Dites par exemple « Le médecin vous enverra une lettre » plutôt que « Vous recevrez une lettre envoyée par le médecin ».
- Placez toujours vos informations dans un ordre facile à comprendre et facile à suivre.
- Placez ensemble toutes les informations sur le même sujet.
- Vous pouvez répéter les informations importantes plusieurs fois. Vous pouvez aussi expliquer plusieurs fois les mots difficiles.

(https://www.infohandicap.ch/images/stories/pdf/Guide_ReglesFacileAlire.pdf)